

Formule de Demande d'accès à l'information



De partout... jusqu'à vous

Réservé à l'administration

Loi sur l'accès à l'information

1^{ère} étape

Pour présenter une demande officielle en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, remplissez cette formule ou rédigez une demande écrite en y faisant mention de la Loi. Décrivez l'information demandée et fournissez tous les renseignements pertinents afin d'aider Postes Canada dans ses recherches. Si vous avez besoin d'aide, consultez Info Source (Source de renseignements fédéraux) pour y trouver la description des dossiers de programmes de Postes Canada ou communiquez avec la coordonnatrice de l'accès à l'information de cette institution.

2^e étape

Faites parvenir la demande d'accès à la coordonnatrice de Postes Canada. L'adresse figure dans l'« Introduction » d'Info Source ou sur le site Web à www.postescanada.ca. Veuillez inclure un montant de 5 \$ payable par mandat-poste ou chèque rédigé à l'ordre de la Société canadienne des postes. Selon le type ou la quantité de renseignements que vous désirez obtenir, on vous demandera peut-être d'accepter de payer d'autres frais.

3^e étape

Dès que vous recevrez réponse à votre demande, examinez les renseignements afin de déterminer s'il y aurait lieu, à votre avis, de faire une autre demande en vertu de la Loi. Vous avez également le droit de présenter une plainte au Commissaire à l'information si vous estimez avoir été privé des droits que vous confère la Loi.

Précisions sur l'information demandée

Méthode de consultation préférée

Copies des originaux

CD

Examiner les originaux dans les locaux de Postes Canada

Nom du demandeur

Adresse – Numéro, rue, appartement

Ville ou village

Province

Code postal

Numéro de téléphone

Cette demande d'accès à l'information est présentée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* par

un citoyen canadien, un résident permanent ou une autre personne présente au Canada, ou

une société présente au Canada